

SURVEILLANT.E DE NUIT

EN SECTEUR SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Agents de services généraux reconnus soit par un statut de veilleur de nuit ou de surveillant de nuit, soit par un statut de surveillant de nuit administratif
- Tous professionnels accompagnant un public d'enfants et d'adultes en institution
- Demandeurs d'emploi
- Reconversion professionnelle
- Français parlé et écrit

DURÉE DE LA FORMATION

- **245 heures** de formation théorique (35 jours)
- **210 heures** de stage pratique en fonction du parcours du candidat

COÛT DE LA FORMATION

Frais administratifs : 20 €

Tarif parcours complet : 3 185€

Cette formation est ouverte aux financements suivants :

- **Employeurs : Fonds propres ou via OPCO**
- **Organismes : France Travail ou autres**
- **Financement personnel**

CETTE FORMATION N'EST PAS ÉLIGIBLE AU CPF.

Tarif parcours complet financement personnel : 2 750 €

MODALITÉS DE SÉLECTION

L'entrée en formation se fait à partir de la validation d'un dossier de candidature.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Bloc 1 : Assurer la sécurité des personnes et des biens dans le secteur social, médico-social et sanitaire
- Bloc 2 : Accompagnement des personnes dans le secteur social, médico-social et sanitaire
- Bloc 3 : Participer à l'équipe pluri-professionnelle dans le secteur social, médico-social et sanitaire
- Bloc 4 : Travailler de nuit dans le secteur social, médico-social et sanitaire

Module d'accompagnement méthodologique à la préparation aux différentes épreuves (35h)



Le.la surveillant.e de nuit intervient principalement dans des structures d'hébergement collectif, accueillant divers publics tels que des personnes âgées, des personnes en situation de précarité, des personnes en situation de handicap ou des enfants.

Ses missions consistent à assurer la sécurité physique et morale des résidents tout en préservant leur repos.

Il joue un rôle essentiel en accompagnant le public la nuit et en assurant le relais d'informations entre les équipes de jour et de nuit. Il.Elle transmet ses observations faites pendant la nuit à l'équipe de jour.

En cas d'urgence ou de tension, il gère les situations conformément aux protocoles de l'établissement et peut effectuer des tâches administratives.

COMPÉTENCES VISÉES

Les missions principales du/de la surveillant.e de nuit sont de :

- Mettre en œuvre les protocoles de sécurité et les procédures d'alerte
- Prévenir des incidents et/ou accidents, des intrusions, des fugues...
- Faire appliquer les règles de sécurité
- Signaler tout dysfonctionnement
- Effectuer les contrôles prescrits par l'établissement
- Intervenir selon les priorités et gérer les situations d'urgence
- Alerter les interlocuteurs et mobiliser le cadre d'astreinte
- Adapter son comportement pour assurer une écoute active et bienveillante
- Mettre en œuvre les conditions favorables au sommeil
- Réaliser les visites particulières pour les résidents qui le nécessitent (douleur, maladie...) suivant le protocole établi par les professionnels de santé
- Gérer le réveil impromptu, répondre aux sollicitations
- Répondre au besoin d'hygiène et de confort pour préserver le sommeil
- Aider à la prise de médicaments préparés selon les protocoles en vigueur
- Prévenir et gérer les situations de tension et les événements imprévus en lien avec le cadre d'astreinte
- Organiser le travail de nuit et veiller à la continuité de l'accompagnement avec les professionnels de jour
- Participer aux réunions pluridisciplinaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc 1 : Mise en situation reconstituée réalisée en salle de formation.

- Certification SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Certification EPI (Equipier de Première Intervention)

Bloc 2 : Analyse préparée d'une situation vécue, élaboration d'un écrit sur support numérique à présenter devant un jury

Bloc 3 : Élaboration d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du/de la candidat.e accompagnée d'un dossier de preuves professionnelles (anonymisées) à présenter devant un jury.

Bloc 4 : Etude de cas tirée au sort à présenter devant un jury.



NOUS CONTACTER

INSTITUT DE RESSOURCES EN INTERVENTION SOCIALE

Adresse : 6 bis rue Denis Papin, 92600 Asnières-sur-Seine

Tel : 01 76 64 73 90

Mail : secretariat@institut-iris.fr

Référent handicap : referent-handicap@institut-iris.fr

Site : www.institut-iris.fr



IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES